

Charles-Fredinand Morel comme aumônier du régiment de Reinach : 1790 à 1792 (d'après sa correspondance)

Autor(en): **Simon**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **44 (1939)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684806>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Charles-Ferdinand MOREL

comme aumônier du régiment de Reinach

1790 à 1792

(d'après sa correspondance)

par M. le pasteur SIMON.

Au centre du village de Corgémont, non loin de la cure et de l'église, s'élève un monument entouré d'un parterre de pervenches et de fleurs. Il se compose d'une colonne portant le buste du vénérable pasteur connu au Jura sous le nom de doyen Morel. Sur le socle, on peut lire l'inscription suivante: «*Au fondateur de la Caisse d'épargne et de la Caisse centrale des pauvres, au bon citoyen, le district reconnaissant.*» Le pasteur Morel exerça un ministère fructueux pendant 58 ans, soit 2 ans comme aumônier de camp en France, 4 ans comme diacre d'Erguel et 52 ans comme pasteur de Corgémont-Sombeval. Nous nous arrêterons aujourd'hui à la première partie de son ministère, c'est-à-dire aux deux années qu'il a passées comme aumônier protestant du régiment de Reinach, et, nous inspirant des lettres qu'il écrivit à cette époque importante, puisqu'elle marque le début de la Révolution française, nous pourrons nous faire une idée non seulement de son activité pastorale, mais encore de la manière dont il envisage les événements en sa qualité de sujet de l'évêché.

*

* *

Le prince-évêque de Bâle, Joseph-Guillaume Rink de Baldenstein, avait, en 1744, conclu avec le roi de France une convention, aux termes de laquelle il s'engageait à lui fournir un certain nombre de soldats de l'évêché. Le régiment formé par ceux-ci porta le nom de ses chefs successifs: Eptingen, Schoenau, Reinach. Charles-Ferdinand Morel, qui venait de recevoir la consécration au Saint-Ministère, après de fortes études faites à Bâle, obtint, non sans peine à cause de son jeune âge, le poste d'aumônier protestant du régiment de Reinach. Il fallut, pour aboutir, l'intervention à la Cour de Porrentruy de son père, Charles-Henri Morel, pasteur à Corgémont et en ce moment doyen de la Classe d'Erguel. Il dut aussi, lui-même, aller de Bâle rendre ses hommages au prince-évêque, qui consentit enfin à sa requête.

Morel prit possession de son poste en mars 1790. Son régiment était à Maubeuge. Le voyage se fit en diligence par Strasbourg et Paris. Le voyageur parle de Paris comme «d'une grande et fameuse citadelle où chaque objet était nouveau pour lui». «C'est un monde et un bruit continuel. Je me trouvai précisément là au moment de la revue de la milice nationale composée de 6.000 hommes. Les Champs-Élysées où elle se tenait étaient absolument couverts de monde et je ne croirais pas mentir en disant que j'y ai vu plus de 100.000 hommes. Il est vrai qu'on y attendait le Roi et que cette attente y avait probablement attiré tous ces spectateurs.»

Le jeune Morel, qui ne passe qu'un jour et demi dans la capitale, visite quelques monuments. Il aurait bien aimé assister à une séance de l'assemblée nationale, «mais comme on ne peut y entrer aisément, sans être muni d'un billet, je ne pus satisfaire ma curiosité». Il se remet donc en route et arrive à destination après 12 jours de voyage.

Le lendemain de son arrivée, il se fait conduire chez le capitaine Botteron, qui le présente au Lt-colonel. L'accueil qui lui est fait le touche profondément. D'ailleurs, tous les officiers de son régiment sont on ne peut plus aimables et prévenants. Après avoir rempli ses devoirs de politesse envers les autorités militaires, il est «encore obligé d'aller chez les gens de la ville qui reçoivent le monde pour leur être présenté».

Sur le conseil de deux officiers, MM. Botteron et Schnider, il occupe le même appartement que son prédécesseur, M. Liomin, rentré au pays pour desservir la cure de Péry, et prend ses repas chez le chirurgien-major de son régiment. Il est très heureux de ces arrangements car il redoute la table des officiers. «Le plus souvent, dit-il, on est dans le cas de faire des excès, surtout en mangeant avec les capitaines dont la table est chargée de mets et de boissons en abondance».

A peine arrivé à Maubeuge, il doit commencer ses fonctions. «Ce fut à la vérité bien sourdement et avec bien peu d'appareil, écrit-il à son frère, qui étudie le droit à Bâle. Au bruit du tambour seul on s'assemble dans une chambre de la grandeur de la tienne; une petite table me tient lieu de chaire et de pupitre... Je tâcherai de trouver quelque chose de mieux. Mes fonctions sont plus nombreuses que je ne m'y attendais d'abord; on exige tous les 15 jours un sermon en allemand avec prière française alternativement... Celui que je prononçai hier a été goûté à ce que j'ai remarqué, du moins a-t-on paru satisfait».

Tout en passant, Morel donne quelques renseignements intéressants sur le genre de vie qu'il trouve à Maubeuge et sur les événements. «J'ai été hier pour la première fois en société, mais

les usages sont bien différents de ceux que l'on observe à Bâle; il faut surtout beaucoup de politesse et peu de timidité. On y joue au reste comme partout ailleurs, mais comme je ne connais pas leurs jeux, j'étais et serai obligé d'être simple spectateur...»

Un mois après, nouvelle lettre à son frère, dans laquelle il parle de la manière dont il passe son temps. Le matin, il écrit, compose des sermons, fait des lectures, assiste, à midi, à la parade avec tous les officiers, instruit les catéchumènes, parmi lesquels se trouve un certain Liechti, ancien berger des chèvres à Corgé-mont, qui ne sait ni lire ni écrire, bien qu'âgé de 19 ans.

Les cultes qu'il préside maintenant ont lieu dans un local plus spacieux où il est à l'aise. Ses sermons sont très courts, — «cela plaît mieux aux soldats, de façon que jusqu'ici on est fort content. Un des principaux articles sur lesquels j'ai le plus insisté jusqu'ici, c'est l'obéissance. Il est très important et fort prudent de la beaucoup recommander dans ces temps d'insubordination». Et il cite à l'appui ce qui s'est passé à Lille où quatre régiments se sont tournés les uns contre les autres et ont livré une véritable bataille dans laquelle périrent 20 soldats. Tout cela s'est passé entre soldats, les officiers n'ont pas voulu s'en mêler. Et le sujet de cette division a été une fille. Quelle misère !»

En temps ordinaire et à côté de ses fonctions religieuses, l'aumônier de camp a des devoirs de société et des relations obligées avec les officiers. Le tableau qu'il brosse de la majorité de ceux-ci n'est pas très flatteur. «Les uns, dit-il, sont de grands égoïstes, d'autres insociables par leur fierté, et leur grossièreté, d'autres, enfin, d'un accès difficile... Nous avons de singuliers caractères dont il faut beaucoup se défier, d'autres qui pensent assez légèrement et qui ne méritent pas d'être fréquentés... Je suis assez bien avec tous, j'ai même lieu de m'en croire aimé, mais leur caractère ne s'accorde pas généralement avec le mien».

Il parle en particulier d'un jeune officier jurassien qui, en peu de temps, a fait des dettes pour 20 Louis. «C'est, dit-il, un friand, un gourmand; il doit 6 Louis aux confiseurs pour des sucreries et choses de cette nature». Ses goûts dépensiers le firent, d'ailleurs, exclure du régiment. Morel raconte, en effet, dans une lettre suivante, que ce jeune homme en vint à dérober une cuillère d'argent chez des personnes qui lui donnaient la pension et la vendit à un orfèvre. L'affaire ayant été découverte, le major l'engagea à disparaître à la faveur de la nuit pour éviter une dégradation publique. Morel, la mort dans l'âme, accompagna le jeune homme jusqu'en dehors des murs de la ville.

Les fonctions officielles, les visites, les soirées, les voyages n'absorbaient pas tout le temps du jeune ministre. Il peut encore

s'occuper de philosophie au milieu de la vie agitée qu'il mène et il en touche un mot dans sa lettre du 18 octobre 1790 à son frère, en félicitant celui-ci d'être en correspondance avec le pasteur Cunier, de Courtelary, qui s'occupe aussi de questions semblables et qui, selon le jeune aumônier, «est un génie vaste peut-être, mais pas autrement profond». Il lit aussi les «Offices» de Cicéron. En vacances, il se promène volontiers le matin avec un Molière à la main, mais avoue candidement qu'il est très souvent distrait dans sa lecture par les beautés de la nature.

Et puis Morel a un projet commercial, dont il parle à son frère, qui poursuit ses études à Bâle. Il s'agirait de lui faire parvenir des montres de Suisse, qu'un de leurs amis, nommé Théophile, soldat du régiment de Reinach, se chargerait de vendre en France. Le frère de Morel devrait les remettre au sergent du dépôt du régiment à Huningue, lequel, à son tour, les ferait transporter par les «semestriers», c'est-à-dire par les hommes envoyés à époques fixes à Maubeuge pour remplacer les soldats arrivés au terme de leur engagement ou se rendant en vacances. Nous ne savons pas si ce projet aboutit à quelque chose; il n'en était pas moins intéressant de le signaler.

Morel tient aussi à envoyer un souvenir de Maubeuge à ses parents. Après réflexion, il a jeté son dévolu sur un «service de table en terre de pipe», qu'il a soigneusement emballé dans une corbeille et expédié à son frère à Bâle. Il demande à celui-ci si le colis est arrivé en bon état. A la même époque, il envoie un tonnellet de vin à un professeur de son frère pour exciter son zèle et lui aider à donner ses leçons. Il paraît que le résultat cherché fut atteint, car nous lisons dans une lettre suivante: «Je suis charmé de l'effet merveilleux qu'a produit le vin sur M. le Professeur. Te voilà donc initié dans tous ses mystères! C'est un avantage qu'il n'accorde pas à tous ceux qui vont chez lui. J'ai été comme toi du nombre des favorisés». Il ajoute qu'il a partagé un temps certaines idées de ce professeur et cru aux revenants. «Mais, continue-t-il, comme je n'ai point encore vu de faits qui me confirment dans cette opinion, je suspends mon jugement, d'autant plus qu'il me semble plus commode de rejeter que d'admettre une idée toujours obscure et ténébreuse».

*

* . *

Les événements qui se déroulaient en France ne pouvaient pas manquer d'intéresser le jeune Morel. Comme nous l'avons dit, il arrivait à Maubeuge au printemps 1790. Or, le 14 juillet de l'année précédente, avait eu lieu la prise de la Bastille, en août, la proclamation des droits de l'homme, puis la réunion de l'assemblée nationale, ayant seule le pouvoir législatif. C'est le commen-

cement de la Révolution et l'on est en pleine ébullition. Les passions sont excitées entre partisans et adversaires. Morel s'en aperçoit un jour qu'il se rend avec le chirurgien-major à Mons, où l'uniforme qu'ils portent tous deux ne les met pas à l'abri de marques évidentes d'hostilité de la part des novateurs. Il raconte (1er août) comment s'est passée la première fête nationale du 14 juillet. Grande cérémonie sur la place d'armes, prestation du serment, Te Deum à l'église, bal champêtre et réjouissances, banquet de 1600 couverts pour les troupes; à table, gardes nationaux et soldats suisses, officiers et miliciens, tout est mélangé; c'est la fête de la fraternité! On craignait des incidents: tout s'est bien passé.

Quels sont maintenant les sentiments de Morel au sujet des affaires politiques? Quelle attitude prend-il à l'égard des idées révolutionnaires? Voici d'abord une note qui montre le travail qui se fait en lui. Il s'agit des affaires d'Erguel. Les Biennois, qui avaient le droit de bannière sur cette contrée, avaient ordonné, vu la malice des temps, une levée de troupes et le bailli l'avait interdite contre tout droit. Après bien des semaines de tergiversations, les Biennois estimant qu'on se moquait d'eux en haut lieu, ordonnèrent aux officiers erguëlistes de se rendre à Bienne. Soixante officiers descendirent le vallon à cheval et furent royalement reçus par cette ville. La cour comprit qu'elle avait fait fausse route et se hâta d'approuver les officiers.

En apprenant la chose, Charles-Ferdinand écrit à son frère: «Les nouvelles du pays deviennent fort intéressantes. Selon celles que le Papa me donne, il paraît que l'on commence à ouvrir les yeux sur les vexations des Baillis et que le peuple cherchera à mettre un frein à l'autorité de ces petits seigneurs ou au moins à les intimider. La démarche des officiers du pays a été très approuvée ici par les bons patriotes... Vivent les personnes qui tiennent à la patrie, les vaillants défenseurs de leurs droits et de leurs privilèges!»

Le 18 octobre, il parle des circonstances dans lesquelles il vit. «Les affaires de France sont de nature à intéresser tous ceux qui prennent part au bonheur d'un peuple entier. Eh bien! il s'achemine toujours davantage vers ce bonheur, dont il a été si longtemps privé. Le joug de ses tyrans est secoué, il respire enfin. Ces despotes cruels sont dépouillés de leurs armes vexatoires et rendus à leur état naturel, à celui qui leur a été assigné par la Providence. Car est-il dans la nature des choses qu'un homme s'érige en tyran de ses semblables?... Non, c'est une erreur que l'on a reconnue... S'il en est ainsi, pourquoi, je t'en prie, les sujets du Pays (l'évêché) devraient-ils encore plier dans le silence sous le joug qui les accable? S'ils sont vexés, eh bien! qu'ils se récrient, rien de plus juste selon moi...»

Le 23 novembre, Morel écrit à son frère: «Je te dois encore une réponse sur les objections que tu me fais au sujet des affaires de France... D'abord, mettons toute prévention et tout espèce de préjugés de côté et ne consultons que la raison. Je trouve donc qu'un état doit être libre de se donner le gouvernement qu'il trouve le plus utile, le plus doux et le plus convenable; il doit aussi se donner un chef s'il le trouve à propos, fixer les bornes du pouvoir qu'il lui accorde et se conserver la souveraine autorité. Si ce raisonnement est juste, il s'ensuit que les fondements de la nouvelle constitution sont bons et inébranlables... La forme du gouvernement étant mauvaise et pernicieuse, l'assemblée nationale devait la détruire entièrement pour en établir une meilleure. Qu'on n'objecte pas qu'on aurait pu se borner à réformer les abus. Je répondrai que les abus étaient si compliqués, tenaient à tant de branches de ce gouvernement qu'on ne pouvait pas les anéantir sans anéantir le reste.»

Il fait ensuite un tableau idyllique du nouvel ordre de choses où il y aura, sinon égalité d'état entre les citoyens, du moins égalité de droits. «En un mot, ajoute-t-il, je vois tout sous une face favorable. Il se peut que je m'abuse. Mais tu conviendras que tout cela est très beau dans la théorie; il faut espérer que cela le sera aussi en pratique».

Il est tellement persuadé de l'excellence de la cause, qu'il fait partie d'un club patriotique et en devient bien vite secrétaire. Certains officiers du régiment s'y sont aussi affiliés, ainsi les capitaines Himely, Schnider, Scholl, Bourquart et Chiffelle. «Que penses-tu de ces clubs? demande-t-il à son frère. Pour moi, je les crois utiles, ils sont les soutiens de la constitution, aussi longtemps qu'ils ne la perdent pas de vue. Je voudrais faire un petit ouvrage qui en démontrât les avantages. Si tu avais quelque idée sur ce sujet, je ne serais pas fâché que tu voulusses bien me la communiquer».

Mais l'attitude de l'aumônier ne plaisait pas à tout le monde dans le régiment. Il s'en aperçut bientôt à la cabale montée contre lui à cause de son sermon du Nouvel-an. Il en rend compte à son frère, le 19 janvier 1791. «Il vient de m'arriver une aventure singulière. Elle t'intéressera certainement et je m'empresse de t'en instruire. Tu sais qu'au Nouvel-an il est d'usage que le ministre fasse un discours de circonstance. Je voulus m'y conformer. La révolution de France parut me fournir un sujet bien intéressant et bien naturel; je crus même qu'il était de mon devoir d'y toucher un instant pour mieux retracer les obligations qu'elle nous impose. Mon discours fut court. L'heure était donnée à 10 h. pour se retrouver chez le major et de là faire des visites de cérémonie. Je n'avais qu'une demi-heure pour le service; il

fallait me régler en conséquence. Je ne me permis donc que des réflexions générales et très convenables au temps où nous nous trouvons; j'insistai sur l'obéissance et la soumission à nos supérieurs. Huit jours après, on m'accuse d'avoir prêché la désobéissance aux soi-disant aristocrates. Cette accusation est portée devant M. le Major. Elle était trop grave et de trop funestes conséquences pour moi, pour qu'il ne s'en occupât sérieusement. Il interrogea d'abord M. Himely qui avait été du nombre de mes auditeurs. M. Himely répond que tout ce que j'avais dit lui avait paru très bon et très édifiant et que je n'avais pas dit un mot de ce dont on m'accusait. Un instant après il me fait chercher, me dit qu'on avait tenu tels propos contre moi, qu'ils avaient été tenus en sa présence, et qu'ainsi il était de son devoir de m'en rendre compte. Il ajouta qu'il était bien éloigné de les croire fondés, mais qu'ils étaient connus de tout le régiment et qu'ainsi je ne pouvais me dispenser de me justifier».

Morel lui donne alors le manuscrit de son sermon que le major lit devant tous les officiers réunis, «et, continue-t-il, tous le trouvèrent fort bon, tous convinrent que l'accusation était une calomnie. Alors le major leur adressa en général une bonne leçon... Tout se termina à mon avantage. Mon discours circule maintenant dans le régiment. Quelques personnes m'ont même conseillé de le faire imprimer, mais je m'y suis refusé dans la crainte qu'on attribuât cette action à l'amour-propre».

Tout est bien qui finit bien. Morel est heureux. Il ne cherche pas à connaître ses calomniateurs et se borne à envoyer son manuscrit à son frère avec prière de le transmettre à ses parents à Corgémont.

Cependant cette alerte l'amène à se poser la question de savoir s'il ne ferait pas bien de se retirer du club patriotique. Il s'en ouvre à son frère, dont on devine la réponse en lisant la lettre que le ministre lui adresse un mois plus tard (mai 1791): «J'ai suivi ton conseil, je l'ai trouvé très sage; tu as bien raison de dire que c'est une prudence servile que celle qui nous fait sacrifier les sentiments de notre cœur à l'avantage d'être approuvé de ceux qui nous entourent... Cette conduite n'est guère que celle de l'homme faible. Ce raisonnement est simple et juste et j'aurais des désagréments à attendre en restant attaché au club que je ne m'en retirerais pas. Il faut être conséquent dans ce que l'on fait».

*

* *

Pendant ce temps, des événements importants se déroulaient dans l'évêché de Bâle. Dès la fin de 1790, une grande fermentation se manifestait en Ajoie. On réclamait des réformes dans

l'administration, on présentait des adresses au prince, qui promettait la réunion des états et en renvoyait toujours la convocation. La fermentation des esprits augmentait de jour en jour. Après avoir sollicité l'intervention de Berne, Soleure et Bâle, le prince repoussait les propositions qui lui étaient faites et songeait à appeler les troupes impériales à son aide. Tous ces événements ne sont pas ignorés des Jurassiens du régiment de Reinach.

«On nous apprend, dit Morel, qu'il y a beaucoup de troupes impériales du côté de l'Alsace; on nous annonce même que les bords du Rhin en sont garnis. Comme voisin, tu pourras m'en donner des nouvelles. Tu pourras aussi me dire s'il est vrai que notre Prince fasse venir de ces troupes pour remettre l'ordre dans son pays. Puisse-tu m'annoncer le contraire. Il serait malheureux pour nous qu'après avoir revendiqué des droits qui nous avaient été usurpés on vînt à nous les reprendre les armes à la main. Mais sans doute que l'on tiendra tête à ces usurpateurs. L'audace et la valeur des anciens Suisses pourraient très bien renaître parmi nous».

«Je désirerais de tout mon cœur, dit-il le 19 janvier 1791, que l'ordre fût rétabli dans notre pays. Il paraît que c'est à Porrentruy qu'il y a le plus de fermentation. Chez nous (en Erguel), tout est tranquille à ce que je crois. Les circonstances favorisent beaucoup M. Cunier*. Elles lui donnent l'occasion de faire connaître ses idées sur le gouvernement et de se procurer la réputation qu'il ambitionne».

Du 21 février 1791. «J'ai lu dans les papiers que l'empereur avait demandé aux Bâlois de faire passer des troupes sur leur territoire et qu'ils avaient répondu qu'ils s'en rapportaient à ce que les 13 cantons décideraient et que d'après cela ils lui répondraient. Cette nouvelle est-elle vraie? et où destinerait-on ces troupes? On prétend que notre prince en a demandé, probablement pour réprimer les troubles du pays. J'en doute encore, mais dis-moi ce que je dois croire».

Les bruits qui couraient n'étaient que trop fondés. Le prince demandait à l'empereur d'Allemagne le secours de ses troupes, auxquelles les Bâlois accordèrent le passage au travers de leur territoire. Aussi, le 24 mars 1791, Morel laisse-t-il éclater son indignation contre le prince et surtout contre les Bâlois.

«Oui, je les trouve dignes du plus profond mépris». D'autre part, il est heureux de savoir que l'Erguel n'ait pris aucune part aux troubles, tandis que l'Ajoie souffrira de la présence de ces

* M. Cunier était pasteur à Courtelary et joua plus tard un rôle dans la constitution de cet essai de république en Erguel fin de 1792 et commencement de 1793. Voir notre notice, Actes de l'Emulation 1906.

étrangers. Leur présence, d'ailleurs, comme le prévoit Morel, n'est pas pour plaire aux Français. Le 29 avril, il écrit: «Oui, les affaires du pays ont pris une tournure bien sérieuse. Ces troupes les rendent encore plus fâcheuses. Elles paraissent offusquer l'Assemblée nationale. Il en a été question sans que rien n'ait été décidé. On craint qu'il n'y ait d'autres intentions, on accuse le prince de faire colporter des libelles dans l'Alsace. Toutes ces affaires ne sont pas favorables au régiment. Il reste à savoir comment elles seront envisagées par l'Assemblée nationale».

On sait la suite des événements. La France, s'appuyant sur le traité conclu avec le prince-évêque en 1744 lui donnant le droit d'occuper les défilés de l'évêché en cas de guerre avec l'empire germanique, fait avancer ses troupes pour s'emparer du pays, tandis que les Autrichiens s'empressent de s'en aller et que le prince se retire à Bienne d'abord et ensuite à Constance. La république est proclamée et englobe le nord de l'évêché.

Les affaires militaires en Erguel, auxquelles nous avons fait allusion plus haut, avaient aussi réveillé les anciens griefs des Erguélistes contre le bailli et le prince. On se plaignait de divers abus. Les délégués des communes en avaient dressé la liste qu'ils présentèrent fièrement au prince. Cette attitude plaît à Ch.F. Morel. «La conduite des Erguélistes me paraît mériter infiniment d'éloges. Quel bien ces états pourraient-ils produire s'ils étaient composés d'hommes lâches soumis aux volontés du prince et peut-être en grande partie ignorants? D'ailleurs ne devraient-ils pas s'attendre à une pareille conduite au milieu des satellites du despotisme? Mais notre pays s'éclairera, j'espère, et reconnaîtra ses droits». (17 juillet 1791.)

*

* *

Morel avait formé le projet d'aller en excursion en Hollande pendant l'été 1791. Mais il n'avait pu le réaliser à cause de la présence dans ce pays de nombreux aristocrates français, qui, connaissant ses idées, auraient pu lui faire un mauvais parti. Sur ces entrefaites se produit, en juin 1791, la fuite du roi Louis XVI. Morel commente cette nouvelle en ces termes: «Jamais événement plus important n'a encore eu lieu depuis la révolution que celui qui vient d'ébranler toute la France, je veux parler de la fuite du roi. Jamais époque plus mémorable et plus intéressante n'a signalé ces temps de crise et de régénération, comme celui qui vient de se passer. En vain entreprendrai-je de te décrire l'impression qu'une nouvelle aussi décisive causa sur les esprits. Les uns, comme tu le penses, en étaient consternés, les autres se livraient aux transports d'une joie indécente. J'étais

à souper lorsque le bruit se répandit dans la ville que le roi avait abandonné son poste. C'était la veille de la Fête-Dieu. Un aristocrate du régiment vint aussitôt nous l'apprendre d'un air triomphant. Je cherchai à garder mon maintien ordinaire et à cacher la tristesse qui s'est emparée de moi... Le lendemain, toute la ville était occupée à songer aux suites qu'aurait un pareil événement. Les uns formaient déjà des projets sur le rétablissement de l'ancien ordre de choses... Quelques-uns même se plaisaient à insulter les patriotes. Ceux-ci étaient réservés, pensifs, songeant aux moyens de braver le péril et de soutenir la cause qu'ils avaient embrassée. Le même jour les remparts furent couverts de canons; les soldats y travaillèrent sans relâche depuis la pointe du jour jusque fort avant dans la nuit. On craignait une invasion des troupes étrangères et l'on voulait employer les moyens de résistance que le courage et le patriotisme dictaient. Les soldats montrèrent les meilleures dispositions et cela ne contribua pas peu à rassurer les amis de la constitution qui s'assemblèrent incessamment pour s'occuper des mesures à prendre dans ces circonstances... Nos séances furent journalières pendant quelque temps. On voulait sauver l'Etat menacé. Jamais les caractères ne se firent mieux connaître... Ce même jour arrive un courrier qui annonce à la Municipalité l'arrestation du roi. Tout de suite les cloches furent mises en mouvement pour répandre au loin cette heureuse nouvelle... On juge de la position embarrassante où se trouvaient alors les aristocrates. Quelle confusion! Quels regrets! Oui, mon frère, je crois qu'il fallait un événement semblable pour affermir la constitution. J'y reconnais une providence sage et éclairée...» Morel montre ensuite la faute commise par le roi en s'enfuyant, puis termine en disant qu'on lui rendra néanmoins son autorité. Le roi fut, en effet, rétabli dans son pouvoir en septembre 1791, après avoir accepté la constitution révisée et complétée. Mais en août 1792, après la prise des Tuileries, il est suspendu définitivement et enfermé au Temple et enfin guillotiné le 21 janvier 1793.

Dans sa lettre du 26 août 1791, Morel annonce à son frère qu'il a demandé un congé au prince-évêque avec l'assentiment de l'état-major du régiment, pour rendre visite à sa famille à Corgémont. Il n'a pas encore reçu de réponse, mais espère être mis sur l'état des semestriers, c'est-à-dire des soldats mis en congé pour un semestre. Il pensait donc partir avec ceux d'octobre, si du moins la situation internationale le permettait, car l'on redoutait une guerre avec l'empire germanique, guerre qui n'éclata qu'en juillet 1792. Dans une lettre subséquente non datée, il dit que son départ est reculé jusqu'à Pentecôte. A ce propos, parlant de ses finances, il constate que les assignats ont perdu 58% de leur valeur nominale.

Lors de l'invasion des Pays-Bas par la France, il fut reconnu que le régiment de Reinach ne pouvait, en vertu des termes de la capitulation, prendre part à une expédition contre l'Allemagne, et il reçut l'ordre de s'éloigner de la frontière et de se rendre à Calais et ensuite à Lille. Dans cette dernière ville, Morel a la joie de découvrir un certain nombre de Jurassiens qui s'y sont établis pour leur commerce. Il y trouve aussi une petite église protestante qui est sans pasteur et qui, pour avoir des cultes de temps en temps, fait venir un ministre habitant à 16 lieues de là, soit à 76 km. On lui demande de remplir les fonctions pastorales pendant son séjour, ce à quoi il consent avec l'autorisation de son chef.

A un moment donné, trois régiments suisses sont établis à Lille, mais les officiers en sont pour la plupart détestés par la population à cause de leurs opinions aristocratiques. Aussi Morel, pour ne pas se mêler à eux, mange à table d'hôte, bien que sa pension lui coûte naturellement plus cher. Il parle ensuite des armées autrichiennes qui sont en Belgique, où la population forme des corps de volontaires patriotes pour leur résister. Mais l'avenir est sombre. La France a déjà subi deux échecs à Grand-pré et à Valmy. On attend une bataille à Courtrai. Les officiers des régiments suisses sont persuadés que la France succombera et Morel en est tout triste parce que la révolution qui est faite dans les esprits « n'est pas encore mise en exécution et ne marche pas comme elle devrait ». Il y a de la fermentation partout. Des partis se forment. De pénibles événements sont à craindre dans l'intérieur du pays et le jeune ministre de camp voudrait s'en aller. Il en avait déjà formé le projet lors de son séjour à Calais. Son désir eût été de passer en Angleterre et d'y prendre une place de précepteur, bien que cette carrière n'eût pas de grands attrait pour lui. Il termine sa lettre en disant à ses parents, auxquels elle est adressée, que s'ils ne reçoivent pas de nouvelles de lui huit ou dix jours après sa réception, ce sera le signe qu'il est en route pour les rejoindre.

Mais les choses ne se passent pas comme il le pensait. Son départ est renvoyé de quelques mois. Arrivent alors les événements du 10 août 1792, le massacre de la garde suisse des Tuileries. L'existence des régiments suisses est devenue impossible et l'assemblée nationale en ordonne la dissolution et le licenciement. Des commissaires y procèdent le 25 septembre 1792 et offrent aux officiers et aux soldats du régiment de Reinach la continuation de leur service dans l'armée nationale. Une centaine d'hommes s'engagent, parmi lesquels un officier, M. Gressot, qui occupa d'emblée un grade élevé dans cette armée et devint

général*. Le plus grand nombre préfère retourner en Suisse. Il en est ainsi du ministre de camp Morel, des capitaines Moser et Scholl de Bienne, Schnider, Baillif, Himely, et Chiffelle de Neuveville, Botteron de Nods, Bayard de Lamboing et des lieutenants Bourquin de Sombeval et Chatelain de Tramelan.

A son retour à la maison, Ch.-F. Morel occupa le poste de diacre d'Erguel, puis à la mort de son père en 1796, il lui succéda comme pasteur des paroisses de Corgémont et de Sombeval jusqu'à son décès survenu en 1848.

* * *

Le pasteur Morel vécut ainsi sous trois régimes: le régime des princes-évêques, le régime français et le régime bernois. Il est intéressant de connaître l'opinion qu'il a de ces différents régimes. Les quelques extraits que nous avons donnés de ses lettres nous font voir qu'il n'éprouve pas une admiration sans bornes pour celui de l'évêché avant la Révolution. Il salue celle-ci dans la pensée qu'elle apportera d'heureux changements dans les institutions du pays.

Mais les excès révolutionnaires atténuent singulièrement son enthousiasme et il est heureux de voir Napoléon entrer dans la mêlée pour ramener l'ordre et la sécurité. Aussi laisse-t-il déborder l'expression de sa satisfaction dans son discours d'inauguration de l'Eglise consistoriale du Bas-Vallon, le nouvel organisme ecclésiastique créé par l'empereur en 1804.

Arrive enfin la réunion au canton de Berne. On sent que le pasteur Morel est parvenu au comble de ses vœux. Il le fait entendre dans son sermon du Jeûne de 1815: «Laissez-moi, disait-il, porter vos pensées vers ces lieux nouveaux auxquels nous sommes réunis, vers ce peuple antique et respectable dont nous sommes devenus les frères, saluer cette Confédération qui nous a reçus dans son sein et lui tendre la main de l'union et de la fraternité. Laissez-moi vous parler de ce canton, de cet état illustre auquel nous allons être plus particulièrement agrégés. Si je ne le flattai jamais et si j'en parlai toujours avec respect, c'est à moi qu'il appartient peut-être de vous montrer la paix, la sûreté, la protection qui nous attend dans son sein... Que nos montagnes saluent ces remparts antiques et ces cimes blanches qui se rapprochent de nous. Et puissiez-vous, à l'ombre de ses lois et sous son égide tutélaire, voir fleurir vos prairies et couler vos jours heureux et paisibles. Qu'en cultivant paisiblement votre héritage, vous goûtiez toutes les douceurs et tous les bienfaits d'un gouvernement paternel».

On ne pouvait mieux dire !

* Voir Quiquerez, Actes de l'Emulation 1856, p. 128.